

ANNONCES :

La ligne ou son espace : Valais 20 cts. - Suisse 25 cts. Etranger 30 cts. Réclames : 50 cts. la ligne. Minimum pour une annonce : 1 franc

Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., St-Maurice, Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal.

NOUVELLISTE VALAISAN

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

ABONNEMENTS :

En 12 mois 8 mois Sans Bulletin 3.- 4.50 2.50 Avec Bulletin 12.- 6.50 3.50 Etranger : Port en sus

Rédaction, Administration ST-MAURICE

Téléphone 8 Compte de Chèque postal 11 c 274

Nouveaux faits connus Vendredi à midi

Le nouveau gouvernement bavarois a déclaré que la base de son programme reposait sur la fidélité à l'Allemagne.

On annonce d'Asie-Mineure qu'Es-ki-Chehr serait sur le point d'être repris par les Turcs. La retraite grecque continue.

Une immense catastrophe a à peu près anéanti la ville d'Oppau, Allemagne. Les morts et les blessés se comptent par centaines et les dégâts sont évalués à plusieurs milliards.

La Poule aux œufs d'or?

Le Conseil fédéral a pris, dans sa séance de mardi dernier, des décisions à propos du chômage qui méritent de retenir quelque peu l'attention de l'opinion publique.

Nos lecteurs en ont lu l'essentiel dans le dernier numéro de la Nouvelle. Nous ne relèverons donc pas, une à une, les règles générales qui fixent les modalités des différentes subventions. Cela nous entraînerait à un véritable cours de droit législatif.

Mais, tout de suite, nous estimons nécessaire de mettre le peuple en garde contre des espoirs irréalisables et des illusions malsaines que cette aide aux chômeurs pourrait faire naître et de la poudre qu'elle pourrait imprudemment jeter aux yeux des fous.

Une quinzaine de millions à distribuer entre vingt-deux cantons pour des travaux de toutes catégories et en tenant compte du nombre des chômeurs de chaque État, c'est loin, bien loin d'être la poule aux œufs d'or.

Nous voulons bien qu'il faut ajouter à cette somme la part des cantons qui se monte également au 20 ou au 10 % selon le genre d'entreprise, mais, malgré tout, il reste une large, très large marge de dépenses pour les communes, les sociétés et les particuliers qui voudront bien se lancer dans des constructions ou des travaux de génie civil, rural et forestier.

On a vu qu'à son tour, le gouvernement valaisan, se basant d'ailleurs sur un vote de principe du Grand Conseil dans sa dernière session, a établi une somme globale de 600.000 francs pour des mesures qui doivent obvier à la terrible crise du chômage.

Economiquement, politiquement, nous ne pouvons rester en arrière.

Et cet argent pour des travaux est autrement louable, autrement digne de provoquer l'assentiment général que celui qui fut versé pendant plusieurs semaines à certains individus, — pas tous, loin de là — qui, de tous temps, ont constitué une sorte de confrérie des Bras-Croisés.

Comme nous le disions dans notre Rapport au Grand Conseil sur le chômage, l'ouvrier, le bon ouvrier ne demande pas mieux que le secours gratuit disparaisse en tant qu'offense à la dignité humaine et aspire à l'ouverture de chantiers qui le fera sortir d'une situation anormale.

En juin, nous comptions en Valais 2000 ouvriers licenciés et 1400 sans travail.

Nous ne croyons pas que ces chiffres aient diminué.

Au contraire : des renseignements puisés à bonne source nous indiquent qu'ils ont augmenté et que, avec l'hiver, ils vont prendre une progression inquiétante.

Ce ne sont pas là les documents d'une paperasserie inutile, mais des faits douloureux à entendre comme des sanglots. Est-ce tout ?

Faut-il considérer comme à peu près exacte et définitive cette somme affreuse de malheureux demandant et cherchant du travail ?

Non. A côté des ouvriers connus, catalogués et additionnés, il y a, dans la campagne et dans la montagne, à la mauvaise saison surtout, une interminable arrière-garde de travailleurs, qui ne vont s'inscrire nulle part, mais qui ont, eux aussi, droit au travail.

Aussi, sommes-nous restés perplexes à la lecture de cette réserve des décisions du Conseil fédéral qu'il sera fait une distinction, dans la répartition des subventions, entre les cantons principalement citadins et industriels et les cantons agricoles.

Tout le monde, à un moment donné, abandonnait la terre parce qu'on y vivait mal et qu'on n'y faisait pas fortune, alors même qu'on se tuait au labour.

Ce serait une singulière manière de récompenser ceux qui sont restés fidèles au sol, malgré tout, que de les priver, en totalité ou en partie, des subventions de la Confédération qui ont pour but d'honorer le travail et de venir en aide aux travailleurs !

Ch. Saint-Maurice.

Echos de Partout

Singulière épuration d'égouts. — Il existe à Strasbourg une installation fort intéressante d'épuration des eaux d'égout. Celle-ci, en effet, se fait avec le concours de la carpe et d'autres poissons.

Les eaux d'égout dont il s'agit ont passé sur des lits bactériens, et abandonné des boues qui sont utilisées comme engrais. Mais elles ne sont pas encore totalement épurées. Elles contiennent encore des matières organiques abondantes représentant des aliments pour bon nombre d'animaux aquatiques.

De leur valeur nutritive on ne pouvait douter car on avait bien vu que dans l'Il, riche en plantes et animaux aquatiques les eaux d'égout s'épuraient remarquablement bien. Si l'épuration se faisait dans de l'eau courante, elle devait s'opérer mieux encore. Semblait-il, dans de l'eau moins vive, celle de rivière à poisson en particulier. Sur ce point on disposait des observations et des expériences d'un spécialiste, Hofer, qui déjà en 1908, signalait un étang à poisson recevant les eaux d'égout de 300 personnes sans présenter le moindre phénomène de putréfaction. A Berlin, d'ailleurs bon nombre de viviers étaient, depuis longtemps, alimentés par les eaux d'égout.

Aussi a-t-on fait de même à Strasbourg, et au lieu que ce soit les microbes qui décomposent, sans profit pour personne, les matières organiques qui restent, ce sont des organismes divers qui les avalent et transforment des plantes et animaux inférieurs du vivier, dont à leur tour les carpes se nourrissent. Il ne faut pas s'arrêter à cette idée qu'il doit être déplaisant de manger de la carpe à l'eau d'égout. Cette dernière ne doit pas répugner plus que les fruits et légumes obtenus avec le fumier de ferme.

L'installation de Strasbourg a été établie à la jonction du canal de la Marne au Rhin avec l'Il. Elle couvre actuellement une étendue de 5 hectares, où un véritable établissement de pisciculture a été édifié. Chaque étang possède aussi une cabane pouvant recevoir 50 canards.

Le travail obligatoire en Bulgarie. Une nouvelle loi décide que les sujets bulgares sont tous soumis au travail obligatoire. Tous les hommes de plus de 20 ans et les jeunes filles de plus de 16 ans sont soumis à cette loi.

Les Tortures de la faim. — Le « Journal des Débats » reçoit de Finlande d'intéressants et navrants détails sur la famine qui désole la Russie.

Plusieurs organes de la presse finlandaise publient une interview de M. Alexandre Amfiteatroff, écrivain russe bien connu et qui vient de passer la frontière finlandaise pour fuir le pays de la mort. M. Amfiteatroff déclare que le territoire ravagé par la famine est de 900.000 verstes carrées (1.500 verstes en longueur sur 600 en largeur) avec une population de 40 millions d'habitants, dont 20 ou 25 millions sont absolument privés de pain.

Les bolcheviks disaient compter sur la récolte de l'Ukraine pour écarter la famine des bords du Volga, mais M. Amfiteatroff indique qu'en Ukraine aussi la récolte n'est pas brillante; ce que j'ai lu de la presse rouge confirme le fait. Quant au Turkestan, un des commissaires bolchévistes vient de publier dans la presse officielle une protestation contre toute idée d'aller y chercher du blé pour les régions affamées. « Le Turkestan, dit-il n'a pas cette année-ci, de réserves de blé à exporter. » Seul le concours de l'étranger peut sauver de la mort « une partie » de la population de ces régions. Je souligne les mots « une partie » parce qu'il est déjà trop tard pour la « sauver » tant la mortalité est énorme. Celle des enfants atteint 70 % et, dans certaines localités, 90 %.

Les paysans comprennent bien l'honneur de leur situation; ils s'enfuient de leurs champs vides pour aller chercher de la nourriture n'importe où.

Les souffrances des affamés sont indescriptibles. Ils mangent des chiens et des chats. Ils font du pain avec de l'herbe, de l'herbe, de la suture de bois et même de la terre glaise. (Tous ces faits sont enregistrés par la presse officielle des Soviets.) La « Krasnaïa Gazeta » constate des cas de suicides collectifs parmi la population affamée; pour se libérer des tortures de la faim, les paysans s'étouffent, par familles entières, en s'enfermant dans leurs maisons, où ils allument le feu dans le four, après avoir bouché les fenêtres, les portes, les tuyaux de cheminées et tous les trous par où pourrait s'enfuir la fumée libératrice.

D'autres noient leurs enfants dans le Volga (le fait est constaté par M. Lounatcharsky, commissaire populaire pour l'instruction publique), mais ils abandonnent leurs villages. D'autres encore s'en vont après avoir déposé leurs petits devant la porte d'une institution soviétiste.

Des milliers de cadavres jonchent les grandes routes sur lesquelles se traînent ces malheureux que la famine a chassés de leurs foyers séculaires.

On peut dire que, depuis le commencement de l'histoire moderne, le monde n'a pas vu catastrophe pareille et que pour venir à bout du fléau le monde entier devrait intervenir.

Les Orgies de Los Angeles. — A la suite du drame où Fatty a été arrêté sous l'inculpation de meurtre non prémédité sur la personne de la jeune artiste de cinéma, miss Virginia Rappe, la police s'est livrée à une enquête sur l'existence que mène, à Los Angeles, ce monde de joyeuse vie connu, à-bas, sous le titre de « The live Hundred ».

Los Angeles, on le sait, est la capitale californienne des grandes entreprises cinématographiques américaines. C'est là que sont installés à demeure les artistes, chèrement payés, destinés à jouer les scènes que reproduisent des films qui vont faire le tour du monde.

Depuis quelque temps, les excentricités de cette société avaient ému les autorités américaines. L'affaire Fatty est venue stimuler le zèle de ces autorités.

Plusieurs témoins appelés à déposer, sur ce qu'ils savaient touchant à la façon de vivre de ce monde, ont déclaré qu'il se livrait à des fêtes déréglées, où l'argent qu'il gagne courait à flots. Les réunions avaient lieu, tout spécialement, à Holyhood, faubourg de Los Angeles, dans un véritable palais.

Voici comment un rapport de police note l'une des scènes qui se passait dans ce lieu de délices :

« A un signal donné par l'un des hôtes du palais, une servante poussant devant elle un wagonnet à thé, pénétrait dans une salle spacieuse où les « live hundred » l'attendaient. Mais ce wagonnet, au lieu de thé, était garni d'un assortiment de liqueurs et de drogues narcotiques. La servante passait successivement devant les membres de la société, distribuant à chacun sa boisson favorite. En sortant de là, la servante rejoignait une luxueuse automobile qui, arrivée avec elle à

toute vitesse, disparaissait de même en l'emportant hors de vue.

On a pu identifier un officier et un sous-officier d'un bateau remorqueur, qui fournissaient abondamment aux viveurs des provisions d'alcool, payées largement à raison de plus de cent francs le quart.

Et c'est grâce à cette complicité que les étoiles du cinéma étaient approvisionnées, bravant les interdictions dont le gouvernement des Etats-Unis avait frappé vente, circulation et consommation de l'alcool — R.

Le roi Charles. — Le Conseil fédéral s'est occupé à nouveau mardi de la situation du roi Charles de Hongrie et il a décidé d'insister auprès du gouvernement espagnol pour obtenir une réponse précise concernant l'admission du monarque en Espagne. Si la réponse n'est pas favorable, le Conseil fédéral prendra de nouvelles décisions. En ce qui concerne l'exterritorialité de Charles, plusieurs journaux ont laissé croire qu'elle s'étendait à son entourage. C'est inexact. Elle s'applique exclusivement au roi, à sa femme et à ses enfants. Et il n'est pas question de l'étendre plus loin.

La vengeance d'un jeune vacher. — Pendant l'inauguration du monument aux morts, à Ardon, près d'Orléans, France, le feu se déclarait dans la ferme de la Folterie, appartenant au maire de la commune de Saint-Trivier et gérée par Mme Morin. Malgré des prompts secours, les bâtiments furent la proie des flammes et les récoltes entièrement détruites. Les dégâts très importants n'ont pu être évalués.

Le feu a été mis volontairement par Marcel Guéhard, 13 ans, vacher de la ferme, qui a voulu se venger de ce que sa patronne l'avait obligé de garder la maison pendant la fête.

J'ai mis le feu, a-t-il dit, et je suis content, tout a rûti. Je n'ai pas vu le monument, mais Mme Morin a le sien. Le précoce incendiaire a été arrêté et conduit au parquet d'Orléans.

L'accident de la Tourne. — Le chauffeur Hillbrand, de la Chaux-de-Fonds, qui conduisait l'auto-camion renversé à la Tourne, a été relâché. L'expertise a établi qu'à la suite du surchauffement du moteur, de la graisse s'est glissée entre les treins et les a empêchés de fonctionner.

On a de meilleures nouvelles du petit Micheli, qui est à l'hôpital Pourtalès, à Neuchâtel.

Les obsèques des deux victimes ont eu lieu mercredi après-midi. Georges Berger avait 11 ans, Armand Gyger, 16 ans.

Sans le cric qui put être apporté presque aussitôt, il y aurait eu quatre victimes de plus, quatre garçons qui avaient le cou pris sous un dossier. Il fallut pratiquer la respiration artificielle pendant une demi-heure pour les ranimer.

C'est au retour de l'enterrement d'un frère que le père de l'une des victimes apprit la mort de son enfant.

Simple réflexion. — Depuis que le monde est monde, jamais l'expérience des vieux n'a servi aux jeunes — sans doute parce que l'humanité deviendrait trop parfaite.

Curiosité. — Le paquebot transatlantique « La Savoie », qui vient d'arriver de New-York, a essuyé un cyclone dans la nuit du 14 au 15 septembre.

Pendant l'ouragan, le baromètre était descendu à 726. Le navire reçut de si furieux assauts des vagues, qu'une des embarcations fut enlevée par la mer, une autre très endommagée et que les antennes de télégraphie sans fil tombèrent sur le pont. Le navire a subi des avaries dans sa superstructure, mais il n'y a pas eu d'accidents graves de personnes.

Pensée. — Traiter de gré à gré, et même avec sans gêne, un homme de mérite, c'est lui ôter son mérite ou s'en accorder un semblable.

Savoyards, toujours

Nos lecteurs ont lu dans le « Nouvelliste » de jeudi, le résultat des plébiscites des conseils communaux de la Haute-Savoie sur la proposition de donner au département le nom de Mont-Blanc.

C'est une question d'ordre secondaire évidemment, mais qui n'est pas sans intérêt pour le Valais dont tant de ressortissants viennent de la Haute-Savoie.

M. Henry Bordeaux, de l'Académie française, vient à la rescousse pour garder le nom qui a des siècles de gloire. Voici de larges extraits de son intéressant article :

« Vous portez un nom illustré par dix siècles d'histoire, un nom qui à lui seul évoque ce long passé glorieux, un nom admirable dont nos voisins de la ville et de la campagne envient la consonnance significative. Mais, parmi vos vastes domaines, vous possédez un immeuble qui a une valeur d'enseignement. Et voici que vous adressez au Conseil d'Etat une demande pour troquer votre nom historique contre cette affiche. Que pensera-t-on de vous ?

Sans nul doute que ce besoin de piaffer et parader, d'éblouir et d'attirer la clientèle vous apparente à ces nouveaux riches à qui il faut des couleurs voyantes, du bruit et de la réclame. On ne manquera point de se moquer de vous, de vous tourner en dérision et l'on vous réservera pour les revues de fin d'année.

Tel est le cas où voudrait se mettre, par la sottise turbulente de quelques-uns de ses représentants, le département de la Haute-Savoie qui demanderait, assure-t-on, à s'appeler dorénavant le département du Mont-Blanc. Le bon sens savoyard a, heureusement, déjà répondu : la majorité des conseils municipaux est acquise à l'ancienne désignation et le conseil général ne manquera pas de classer définitivement, comme il convient ce vœu saugrenu.

Comment ! voilà, non pas seulement une province, mais une petite nation qui a vécu dix siècles de sa vie propre, qui a été le berceau de cette maison de Savoie, aujourd'hui souveraine des destinées de l'Italie, qui, librement, unanimement, on le peut dire, s'est donnée à la France en 1860, consacrant le droit nouveau des peuples à décider de leur avenir, qui a eu, dès lors, l'occasion de prouver sa fidélité en défendant, deux fois en cinquante ans, le sol français contre l'invasion, qui, dans la dernière guerre figure au premier rang des listes françaises pour le nombre des morts, pour qui, en conséquence, la question de particularisme ne peut même pas se poser, mais qui, d'autre part, a la chance d'avoir gardé son nom, son nom évocateur, lourd de toute une tradition d'honneur, de constance, de courage, et il accepterait d'en changer ! La seule proposition en a paru étrange aux représentants les plus autorisés de la presse. « Eh ! quoi ! écrivait, dans la « Démocratie Nouvelle », M. Charles Le Goffic, se faisant, de par la tradition qu'il connaît bien, l'interprète des Savoyards, toutes les autres provinces françaises ont perdu leur nom, il n'y a plus officiellement de Bretagne, de Languedoc, de Dauphiné, mais il y a toujours une Savoie et, qui plus est, une Haute-Savoie, et ce privilège, dont nous sommes les seuls à jouir et qui fut d'ailleurs une condition de notre libre accession dans la nationalité française, lors du second plébiscite, on nous demanderait d'y renoncer pour un de nos départements ? » A cet étonnement il ajoute une savante critique des noms souvent malencontreux, choisis pour désigner nos départements et il propose d'en opérer la révision.

L'argument géographique serait-il meilleur ? Il est seulement beaucoup plus mesquin. Il consiste à invoquer l'ignorance de la plupart des voyageurs qui ne sauraient pas exactement où serait situé le Mont-Blanc et, parfois le placeraient en Suisse. Alors, par le moyen d'un département tout entier on leur crierait : c'est ici, venez par ici. La désignation du département deviendrait ainsi une réclame au profit des hôtes de Chamonix et de Saint-Gervais. Je ne sais si l'on n'a jamais invoqué d'aussi pitoyables raisons. Mais les hôtels de Chamonix et de Saint-Ger-

vais sont suffisamment connus pour n'avoir pas besoin de cette publicité administrative. Veut-on faire croire aux touristes que la Haute-Savoie n'est qu'un pays de névés et de glaciers où il faut venir en souliers cloutés, bas de laine, culotte courte, chapeau vert et piolet en main ? que deviendront alors ces belles stations mollement étendues au bord du lac Léman, Coviau, Amphion, Thonon ? Et Ancey qui entend rivaliser d'élégance avec Aix-les-Bains ?

Le Mont-Blanc n'est tout de même pas un agent de publicité.

Enfin le moment ne saurait être plus inopportun. L'unité française est aujourd'hui si achevée, si parfaite qu'il n'y a plus aucun inconvénient à favoriser ce qui demeure de nos traditions provinciales. Partout, au contraire, on cherche à les maintenir et souvent même à les raviver, à les ressusciter. C'est un moyen excellent de donner plus de goût à vivre dans son coin de terre, de favoriser les ambitions et les initiatives locales dont le pays tout entier profitera. Au cours de la guerre, le communiqué rappelait sans cesse de vieux noms aimés : la Lorraine, la Champagne, l'Artois, la Picardie. Et cependant les régiments étaient composés de contingents venus de tous les départements. Il n'y avait qu'une France à défendre, à servir, à aimer.

Chacun, pourtant, devait avoir une prédilection pour son petit pays. Ne touchons pas à cette tendre gloire des petits pays et quand on est d'une Savoie, gardons précieusement tout ce qui la rappelle.

Henry BORDEAUX,
de l'Académie française.

Les Evénements

LA SITUATION

Nouveau gouvernement en Bavière :

Le successeur de M. von Kahr est le comte Hugo de Lerchenfeld, jusqu'ici commissaire du gouvernement d'empire à Darmstadt, ancien chef de la section polonaise, puis de la section italienne au ministère d'empire des affaires étrangères et neveu de l'ancien ministre de Bavière à Berlin.

De source turque on annonce la retraite rapide de l'armée grecque et de source grecque on ne dément le fait qu'à moitié ; Eski-Chehr serait à cette heure menacé. Moustapha Kemal, dans une proclamation, déclare notamment que l'armée grecque, qui voulait anéantir les forces nationalistes et occuper Angora, a été battue et rejetée à l'ouest de la Sakharia ; l'armée turque continue sa tâche seule, sans solliciter de médiation.

Rien de nouveau concernant les négociations anglo-irlandaises. Mais c'est hier que M. Lloyd George a réuni ses collègues à Gairloch et on ne tardera pas à être fixé.

Les milieux officiels de Londres se montrent franchement pessimistes ; on déclare qu'il est impossible de recevoir les représentants de l'Irlande comme plénipotentiaires d'un pays étranger tant que l'Irlande continue à faire partie en fait de l'empire britannique. Cependant, d'un côté comme de l'autre, on ne cherche pas une rupture et si elle se produit, ce sera lorsqu'on aura épuisé tous les moyens de réunir la conférence.

L'Assemblée de la Société des Nations a admis dans ses rangs, par un chiffre très respectable de voix, l'Esthonie, la Lettonie et la Lituanie. Elle a aussi adopté les résolutions que lui proposait la commission du transit et confiné ainsi les décisions de la conférence de Barcelone.

Nouvelles Etrangères

Immense catastrophe à Oppau

Cité détruite — Morts et blessés

Une effroyable catastrophe, peut-être sans précédent en Europe par le nombre des victimes et l'importance des dégâts, s'est produite mercredi l'ouest de Mannheim, dans le groupe d'usines qu'exploite la Badische Anilin Fabrik, la plus puissante des so-

ciétés allemandes de produits chimiques. Les causes du sinistre ne sont pas encore établies. On parle de l'explosion d'une chaudière, qui aurait déterminé celle d'une série de fabriques de matières dangereuses. Selon d'autres versions, ce serait un gazomètre qui aurait sauté. La détonation a été formidable et a exercé son action dans un vaste rayon, puisqu'on l'a entendue à Heidelberg et à Francfort. On parle de 1000 à 1500 morts, mais toute appréciation exacte est encore impossible, car des gaz asphyxiants s'échappent des décombres et ne permettent pas de procéder à la recherche rapide des victimes.

Oppau est une cité industrielle de 6500 habitants, qui doit son développement à la guerre. La Badische Anilin y avait créé d'importants établissements pour la fabrication du salpêtre synthétique par les procédés norvégiens, pour remplacer les engrais chiliens qui manquaient. Les usines étaient situées à environ 4 kilomètres au nord-ouest de Ludwigshafen.

Le bourgmestre d'Oppau évalue les dommages à plusieurs milliards. Il est possible que cette évaluation soit quelque peu exagérée. En tout cas, on peut être certain que les dommages atteignent au moins un milliard.

Explosion de neuf gazomètres

Les journaux du soir reproduisent des récits de témoins oculaires de la catastrophe d'Oppau et Ludwigshafen. On apprend qu'à côté des 4000 tonnes de sulfate d'ammoniaque, neuf grands gazomètres auraient sauté.

Chaque gazomètre contenait 50.000 mètres cubes de gaz. Il n'a encore rien été constaté en ce qui concerne les causes véritables de l'explosion.

Selon la « Gazette de Voss », les usines d'Oppau seraient assurées à la caisse d'assurance incendie de l'Etat de Bavière. Les réserves de marchandises sont assurées pour une somme de 138 millions à diverses sociétés d'assurances allemandes.

Récit d'un témoin

Un capitaine du 1er régiment colonial du Maroc, de Ludwigshafen, témoin de la catastrophe d'Oppau, en fait le récit suivant :

Il était environ 7 h. 30. Je me promenaient à cheval sur la route de Ludwigshafen à Oppau et me trouvais non loin de l'usine de produits chimiques. Soudain j'entendis un bruit sourd ; la terre parut trembler et une immense colonne de flammes et de fumée jaillit à quelques centaines de mètres de là. Immédiatement après, une explosion se produisit et le formidable déplacement d'air me renversa ainsi que ma monture.

Quand je me relevai, un épais nuage de poussière cachait complètement la partie de l'usine située à proximité du gazomètre. Des matériaux de toute espèce s'abattaient sur les routes.

Entendant des cris derrière moi, je me retournai et constatai alors que le village d'Oppau était aux trois quarts détruit comme par un tremblement de terre.

Peu après, le bâtiment de l'usine se mit à flamber et une forte odeur d'ammoniaque se répandit dans l'air.

Les ouvriers de l'usine et les habitants d'Oppau s'enfuyaient épouvantés à travers les champs.

Deux minutes après la première, une deuxième explosion, moins violente, se produisit.

L'alarme avait été rapidement donnée et, en moins d'une demi-heure après l'explosion, les secours ont commencé à arriver. Malheureusement, comme on craignait de nouvelles explosions, les équipes de sauvetage n'ont pas pu entrer efficacement en action avant neuf heures.

Les condoléances du Conseil fédéral

Le Conseil fédéral a chargé la légation de Suisse à Berlin d'exprimer au gouvernement allemand sa vive sympathie, à l'occasion de la catastrophe d'Oppau.

Des inondations dévastatrices en Espagne et en Portugal

On signale de Grenade et de Saragosse de grandes tempêtes et inondations. Il y a eu quelques personnes tuées par matin à Oppau (Palatinat occupé) à la foudre. De nombreuses têtes de bétail ont été noyées.

A Montilla de Palancar, les eaux ont atteint une hauteur de deux mètres et demi. Trente maisons se sont écroulées.

On signale 11 morts et une trentaine de blessés. 600 têtes de bétail ont été noyées et les pertes dépassent un million.

Un mur est tombé à Lisbonne sur un tramway rempli de voyageurs. Il y a sept morts et un certain nombre de blessés.

Nouvelles Suisses

A la Bourse des vins à Morges

La bourse des vins instituée sous les auspices de la Fédération suisse des négociants en vins et de la Fédération romande des vignerons s'est tenue hier après-midi, au Casino de Morges.

La Fédération romande des vignerons et la Fédération suisse des marchands de vins avaient tenu une réunion préalable où les prix demandés et les prix offerts avaient été arrêtés. Ces prix sont les suivants (le premier chiffre est le prix demandé par la Fédération romande des vignerons ; le second est celui offert par les commerçants) :

Genève, 1.40-1.50, 1.27-1.37. — Vaud Nord, 1.40-1.50, 1.30-1.40. — Morges Petite Côte, 1.50-1.60, 1.40-1.50. — La Côte courant, 1.60-1.70, 1.50-1.60. — La Côte ler choix, 1.70-1.80, 1.60-1.70. — Lavaux courant, 1.70-1.80, 1.55-1.70. Lavaux ler choix, 1.80-2.00, 1.70-1.95. — Vevey-Montreux courant 1.60-1.70, 1.55-1.70. — Vevey-Montreux ler choix, 1.70-1.80, 1.70-1.80.

Ces prix ont été maintenus de part et d'autre. Les transactions ont eu de la peine à s'engager et ont été plutôt rares. Les sondages faits jusqu'ici accusent un pour cent supérieur et une teneur en acidité bien supérieure à celle de 1920, ce qui promet une qualité tout à fait exceptionnelle.

Les partis bourgeois et agraires.

On nous écrit : Le dimanche 11 septembre eut lieu à Morat l'assemblée du parti bourgeois et agraire du canton de Fribourg. 150 délégués y prirent part.

Deux questions principales figuraient à l'ordre du jour : 1. La fusion politique des paysans et des groupements apparentés, soit les classes moyennes : artisans ou corps de métier, pour la défense de leurs intérêts économiques ; 2. La position du parti à l'égard du nouveau tarif douanier.

Un peu partout l'on signale l'éclosion de groupements similaires : en Argovie, dans le canton de Vaud et même, paraît-il, à Einsiedeln.

Poignée de petits faits

Le Conseil fédéral a décidé, sur la proposition du Département de justice et police, que celui-ci peut percevoir un émolument à titre de rémunération de ses démarches pour les affaires de succession et les autres cas qu'il est appelé à traiter dans l'intérêt pécuniaire des particuliers.

L'émolument sera de 5 fr. au moins et ne dépassera pas 200 fr.

A Carlsruhe, samedi après-midi, vers 14 heures, un individu jusqu'ici inconnu, s'est présenté chez le médecin Dr Wirz, en qualité de patient ; pendant la visite, il sortit un marteau de sa poche et en asséna un coup sur le crâne du docteur. Le meurtrier, accompagné d'une femme, s'est emparé de 2600 marks et s'est enfui. M. Wirz a succombé.

Mercredi matin, vers 11 heures, à la rue du Rhône, un jeune cycliste, Paul Pellaton, Neuchâtelois, 16 ans, a dérapé sur la chaussée humide et s'est jeté sous les roues d'un puissant auto-camion de la maison Tavelli et Bruno, de Nyon, chargé de ferraille. Une des roues arrière a passé sur le corps du jeune cycliste, qui fut aussitôt relevé et transporté à l'hôpital dans un état désespéré. On n'a aucun espoir de le sauver.

Un éleveur de Berlingen, (Jura-Bernois) M. Joseph Jullierat, a vendu son étalon « Kilo » à M. Gerber, de Porrentruy, pour la somme de 10.550 francs « kilo », type par excellence du cheval léger des Franches-Montagnes, avait obtenu dernièrement un premier prix avec diplôme d'honneur à l'exposition suisse des étalons, à Berthoud.

Les journaux apprennent qu'un grave conflit s'est produit entre socialistes et fascistes à Montopollo. On signale deux morts et sept blessés.

Le prince-héritier d'Italie a débarqué à Bengali. Après avoir passé en revue les troupes de garnison et assisté à une réception, il s'est embarqué pour poursuivre sa visite des côtes cyrénaïques.

On mande de Calcutta, Indes, que les Moplahs, au nombre de 70 ont tiré sur des auto-camions, transportant trois sections de soldats. Ceux-ci ont riposté. Dix Moplahs ont été tués et deux soldats blessés.

Usteri Federico, le dernier des auteurs de l'attentat du théâtre Diana, à Milan, a été reconduit à la frontière de Chiasso, pour être remis aux autorités italiennes. Il était détenu au pénitencier de Lugano depuis quelque temps après s'être échappé des prisons de Bellinzone.

Le chamois qui a été capturé dans la ville de Fribourg sera envoyé à Neuchâtel, à destination du Parc (Jardin anglais). L'Etat de Fribourg en a fait don à Neuchâtel.

Mercredi après-midi, à Beurnevésin, une femme âgée de 70 ans, Mme veuve Francoise Burchi, qui arrachait des pommes de terre, a été tuée par la foudre.

Un grand bâtiment rural, situé près de St-Brais (Jura-Bernois), a été incendié dans la nuit de mardi à mercredi par la foudre. De grandes provisions de récoltes et la majeure partie du mobilier sont restées dans les flammes.

On mande de New-York que le vaste cylindre d'une fabrique de glace artificielle a éclaté. 600 000 mètres cubes de gaz ammoniacal s'en sont échappés. Bientôt une vapeur acide s'est répandue sur le quartier de l'Avenue de l'Est.

1500 familles ont dû quitter leurs maisons et se réfugier dans un autre quartier. 60 personnes ont été trouvées inanimées, mais elles eurent bientôt repris connaissance grâce à l'application d'oxygène faite par les sauveteurs. Des anciens combattants, munis de masques contre les gaz, ont rendu des services très appréciables au milieu de la panique causée par l'explosion.

A Longwy-le-Bas, France, la famille Siboldi, comprenant le père, la mère et quatre enfants, a été victime d'un empoisonnement par des champignons. Les quatre enfants et le père sont morts.

Au cours d'une fête qui a eu lieu dimanche, à Munich, la tourelle d'un tobogan, haute de 15 mètres, s'est effondrée ; huit personnes ont été grièvement blessées, vingt-deux autres légèrement.

Un coup de grisou s'est produit dans la mine Mount Mullinghan. Trente-sept cadavres ont déjà été retirés des décombres. On n'a que peu d'espoir de sauver 33 autres hommes ensevelis dans la mine.

Nouvelles Locales

L'Œuvre des Vocations Sacerdotales du Diocèse de Sion

En attendant que, dans un prochain numéro, nous fassions connaître les résultats détaillés de la quête qui a eu lieu à domicile en 1920, nous donnons aujourd'hui le tableau des legs et des dons particuliers qui nous sont parvenus depuis le dernier exercice. Comme on le sait, ces dons et legs ont surtout pour but de constituer un fonds qui, par l'établissement de bourses, assurera la vitalité de l'Œuvre. Quoiqu'il ne nous apparaisse que dans un avenir bien lointain encore, nous saluons d'avance et avec bonheur le jour où ce fonds sera par lui-même suffisant pour faire face aux dépenses des études classiques des jeunes gens pauvres se destinant à l'état ecclésiastique, car il nous faut prévoir, entre autres éventualités fâcheuses, celle où les quêtes deviendront sion impossibles, du moins très difficiles et peu fructueuses.

Nous ne croyons pas que les personnes pieuses et généreuses puissent faire un meilleur usage d'une partie de l'aïssance que le Seigneur leur a octroyée qu'en insérant à leur budget annuel de charité ou dans leur testament l'Œuvre, absolument nécessaire dans le Diocèse, des vocations sacerdotales.

Dons et legs reçus depuis décembre 1920

Don de M. Coquoz, av., Martigny,	50
Don de Anonyme, Reverendaz	50
Don de deux Anonymes, Héremence	110
Don de Anonyme, Chamason	200
Don de Anonyme, Sion	1000
Don de Mlle R. (intérêts réservés)	2200
Don de Anonyme, Sion	20
Don de M. Théodule Maistre, Evolène	100
Don de M. Berthouzo, Sion	50
Don de M. le Rév. Curé Heimoz, Mollens	50
Legs de Mlle Suzanne de Courten, Sierre	400
Legs de Anonyme, Vissoie	500
Legs de Anonyme, Sion	350
Legs de M. Jean Crépin, Troistorrens	2000
Legs de M. Cyrille Fecour, Vail d'Illeiz	2000
Legs de Mme Alfred Tissières, Martigny	1000
Legs de Mlle Caroline Zermatten, Sion	2000

Legs de M. le Rév. Curé Doyen J.-B. Delaloye, Airon 8000

Que Dieu bénisse les généreux donateurs et leur suscite de nombreux imitateurs.

NB. — Il y a quelques semaines, un Monsieur quelconque a parcouru un assez grand nombre de paroisses se permettant de faire appel à la charité publique en faveur du recrutement des vocations d'un institut étranger. Nous tenons à rappeler à cette occasion que, en ce qui regarde les Œuvres pies, le Droit canon interdit toute quête — à domicile, par la poste ou à l'église — qui ne serait pas autorisée par le Révérendissime Evêque ou l'Ordinaire. Or, aucune quête en faveur des vocations n'a été autorisée par Sa Grandeur hors celle qui se rapporte au Diocèse. Celui-ci, nous le répétons, a un besoin trop urgent qu'on l'aide à faciliter les études des jeunes gens pauvres qui se promettent d'entrer dans sa famille sacerdotale — ils sont 45 cette année — pour qu'il puisse, à cette heure, permettre une collecte autre que celle qui le concerne.

Pour l'Œuvre : Ch^{re} G. DELALOYE, Vicaire Général.

Décisions du Conseil d'Etat

Nominations. — Le Conseil d'Etat nomme :

M. Hermann Amacker, à Eischol, proposé aux poursuites et aux faillites du district de Rarogne occidentale, avec siège à Rarogne ;

M. l'avocat Ad. Rovina, rapporteur du district de Viège et M. le notaire Al. Mengis, à Viège, rapporteur substitut du même district ;

M. l'avocat Hans Schröter, à Viège, rapporteur du district de Rarogne occidentale et M. le notaire Wilhelm Ebner, à Wyler, rapporteur substitut pour le même district.

Vétérinaire. — Il autorise M. Sulpice Zen-Ruffinen, à Loèche-Ville, au vu du diplôme fédéral dont il est porteur, à exercer l'art vétérinaire dans le canton.

Brevets de capacité. — Ensuite d'examen satisfaisants subis devant la Commission de l'enseignement primaire, il délivre le brevet de capacité à : Mlles Brocard Joséphine, à Ardon.

Montangero Laurette, à Bex, Mme Perruchoud Louise, à Chalais, MM. Beney Léon, à Evionnaz, Besse André, à Leytron, Lattion Emile, à St-Maurice, Puipe Joseph, à Martigny-Ville, Oberhauser Joseph, à Naters.

Débitants de sel. — Sont nommés débitants de sel, en remplacement des titulaires démissionnaires :

MM. Alfred Oggier, négociant à Salquenen, et Muxilius Walter, à Muerl.

Impôt sur les titres. — Appelé à se prononcer sur la question de savoir si des titres ne rapportant point d'intérêt, sont soumis à l'impôt, le Conseil d'Etat, vu les dispositions de la loi des finances de 1903, décide que ces titres doivent être imposés d'après leur valeur vénale.

Caisse de retraite. — Le Conseil d'Etat approuve l'acte de fondation de la Caisse de retraite des fonctionnaires et employés de l'Etat, et autorise le Chef du Département des Finances à signer cet acte au nom du Conseil d'Etat.

Subside forestier. — Il alloue un subside de 15 % sur un devis de fr. 30.000 en faveur d'un chemin forestier à exécuter par la commune de Wyler dans la forêt dite « Oberwald »

Correspondance

Sion, le 22 septembre 1921.
A la Rédaction du *Novelliste Valaisan* St-Maurice.

Monsieur le Rédacteur,
A la suite de notre lettre du 10 courant, parue dans votre honorable journal, « des officiers » ont cru devoir en rectifier le sens et en atténuer la portée.

Les auteurs commencent par se défendre de vouloir ouvrir une polémique au sujet du monument en l'honneur des soldats morts. Cependant, nous avons encore lu une correspondance parue dans la *Gazette du Valais* du 8 septembre signée : « Un ancien officier », et un entrefilet inséré dans le *Journal et Feuille d'Avis du Valais* du 17 septembre. Dans l'un ou l'autre de ces articles, l'auteur revendique chaleureusement pour M. le Colonel Ribordy, la paternité de l'idée de l'érection du monument à

nos soldats en y mêlant le nom de notre Société.

Nous devons faire observer à ce sujet, cela pour prouver la bonne foi de notre Comité, qu'aucun de ses membres ne connaissait tant soit peu cette initiative qui devait avoir germé, il y a quelques années déjà, dans l'esprit de hautes personnalités. Nous en sommes d'autant plus honorés.

Qu'on ne nous en veuille pas toutefois si nous avons résolu de joindre à notre idée celle de sa réalisation prochaine, alors que toute la population valaisanne voit aussi clairement que nous que si, en février 1919, soit depuis bientôt trois ans, une motion en faveur d'un monument a été déposée sur le bureau du Grand Conseil, cette motion n'a pas été développée et que malgré toute la paternité dont elle était entourée, le monument n'est pas encore élevé.

Au sujet de la réponse que nous a faite le Département militaire cantonal, voici les faits :

Le 26 août 1921, nous nous sommes adressés à M. le Conseiller d'Etat Burgener, personnellement, afin de le prier de nous prêter son appui en acceptant la présidence d'honneur du Comité d'initiative. Le 28, M. le Chef du Département militaire nous a informés que : « avant d'accepter cette fonction, il lui paraissait tout indiqué de se renseigner auprès de la Société cantonale des Officiers à quel point en était actuellement l'étude de cette question, cela en vue de coordonner les efforts à l'instar de ce que l'enquête a révélé avoir été fait dans d'autres cantons ».

Nous nous sommes inclinés devant cette décision en faisant des réserves sur la décision que notre Comité avait prise.

(Des renseignements que nous avons obtenus depuis, il ressort que M. le Major Sidler, Président de la Société des Officiers et membre très dévoué de notre Société, avait prié M. le Colonel Ribordy d'interpeller le Conseil d'Etat, en séance du Grand Conseil, au sujet du monument. Une motion a donc été déposée ; nous savons la suite qu'elle a eue jusqu'à présent).

Le 25 août écoulé nous avons adressé une requête au Conseil d'Etat pour lui demander l'autorisation d'ouvrir la souscription publique. La Chancellerie d'Etat nous informe le 3 septembre que notre lettre a été remise au Département militaire pour examen ou solution. Le 10 septembre nous avons reçu la lettre suivante :

Sion, le 8 septembre 1921.

Au Comité de la Société des Sous-Officiers de Sion et environs,

Sion.

Nous avons l'honneur de vous aviser que le Conseil d'Etat nous a transmis

vos lettres du 25 écoulé, relative à une souscription cantonale pour un monument en mémoire des soldats valaisans morts pour la Patrie, pendant la mobilisation.

Conformément à notre lettre du 27 août, nous estimons qu'il y a lieu, pour le moment, de surseoir à cette souscription.

Avec considération distinguée.

Le Chef du Département militaire,

Signé : BURGNER.

Nous avons le droit et le devoir de porter à la connaissance de nos membres et du public en général la décision du Département militaire ; nous leur laissons le soin de juger si nous en avons exagéré les termes.

Nous nous refusons, par principe, de nous engager plus loin dans cette question qui semble vouloir dégénérer en une querelle de clocher. A chacun son mérite. Nous serons trop heureux pour notre compte si l'initiative de notre Société, peut-être intempestive de l'avis de quelques esprits chagrins, a au moins celui de faire aboutir un projet qui tient tant au cœur du peuple valaisan.

Nous devons remercier MM. les Officiers, auteurs des articles en question, de toutes les félicitations qu'ils adressent à notre Société, mais comme nous n'avons encore rien fait, nous les remercions sur ceux, qui auront, un jour espérons-le, le privilège de remettre à la ville de Sion le monument élevé à la mémoire de nos camarades morts au Service de la Patrie.

Vous voudrez bien nous excuser d'user aussi largement de l'hospitalité de vos colonnes, mais nous devons, à la suite de l'article paru dans votre journal du 12 septembre, pour l'honneur de notre Société, effacer le doute qui a pu se répandre dans le public sur la bonne foi des membres du Comité de notre Section.

Veillez agréer, Monsieur le Rédacteur, nos salutations distinguées et patriotiques.

Société des Sous-Off. de Sion et environs :

Le Président :

E. CHALLAMEL, sergent.

Le Vice-Président :

Ch. MATHIS, sergent.

pr. le Secrétaire :

Joseph SPAHR, apté. caval.

Bouveret. — Horaire d'hiver. — (Corr.) — La Cie générale de Navigation vient enfin d'abolir son horaire de guerre pour l'hiver 1921-22. Dès le 3 novembre, nous aurons le traditionnel bateau du mardi et un second le vendredi.

Comme nouveauté, il a été créé une course spéciale le dimanche, partant d'Ouchy à 13 h. 15 pour arriver au Bouveret à 15 h. 55 pour repartir à 16 h. 05.

Cette course, à notre avis, n'a aucune valeur commerciale puisqu'elle nous permet d'aller d'une rive à l'autre, mais sans retour. Elle sera d'une grande utilité pour les rhumatisants et pour ceux qui ont la digestion pénible, car elle leur permettra de prendre un bain de soleil en décembre et janvier, ce qui n'est pas à dédaigner à cette saison.

Etat sanitaire du bétail en Valais

La fièvre aphteuse n'existe plus actuellement que dans deux chalets de Val d'Illiez, où elle a été apportée il y a 4 semaines par l'imprudence d'un propriétaire. Une pénalité exemplaire lui a été infligée pour dénonciation tardive de la maladie de son bétail.

Dans le bulletin fédéral des épizooties figurent encore comme contaminées deux communes du Haut-Valais bien que la maladie y soit éteinte depuis 2 mois. Elles n'ont pu être biffées parce que les désinfections n'y sont pas encore terminées.

Le foyer qui s'est déclaré en août dernier à Martigny-Combe a été éteint par l'abatage du bétail.

L'épizootie qui s'est déclarée à partir de novembre 1920 a pris comme dans la plupart des cantons une grande extension. Malgré les difficultés de toutes sortes résultant de la configuration du pays, du morcellement de la propriété, de leur dispersion, de la disette fourragère, du manque d'eau, etc., les mesures prises ont eu pour résultat de préserver de l'épizootie une partie du canton et de la circonscire dans beaucoup de communes ainsi que le démontre la statistique suivante :

- 1) Communes restées indemnes : 65.
- 2) Communes qui ont été partiellement contaminées : 61.
- 3) Communes qui ont été presque totalement contaminées : 45.

La situation actuelle est donc favorable puisqu'aucun cas nouveau n'a été signalé depuis un mois, en dehors des deux étables précitées.

Les foires d'automne seront fixées et publiées prochainement, pour être tenues dans le courant d'octobre et de novembre. Des foires pour bétail resté indemne et d'autres pour bétail ayant été contaminé seront organisées séparément, conformément aux dispositions de l'ordonnance et arrêté fédéraux.

Cette décision relative à la tenue des foires d'automne a été envisagée déjà dans un communiqué du 19 août dernier et répond à la demande générale de notre population.

Le Département de l'Intérieur.

Nomination ecclésiastique.

M. le Chanoine Pythoud, professeur de philosophie au Collège de St-Maurice, a été nommé curé de Leysin, en remplacement de M. le Chanoine Burquier, appelé, comme on le sait, aux fonctions de procureur à l'Abbaye.

M. le Chanoine Pythoud n'est pas un inconnu à Leysin, où sa prédication et son dévouement aux soldats malades sont très appréciés. Le choix est excellent, et nous présentons nos compliments au titulaire.

Nendaz. — (Corr.)

En qualité de pétitionnaire de la route de Haute-Nendaz, je me serais fait un plaisir d'appuyer le correspondant du *Confédéré* de samedi, s'il s'était proposé de stimuler l'activité de notre administration dans l'accomplissement de cette œuvre. Mais tout autre a été son but. Jaloux de la popularité de l'un de nos plus respectables magistrats, il déverse sur lui son venin, pas dangereux en somme, montrant par là qu'il est un prétextueux évincé ou un esprit détraqué et peut-être même les deux à la fois. Comme il affirme que tous les chefs conservateurs sont opposés à cette route, il n'y a donc, d'après lui, que le parti libéral qui la veuille. Qu'il sache donc, puisqu'il parle de pétitions, que la première a été sortie des cartons où elle dormait depuis de longs mois et mise en circulation grâce à un groupe de citoyens conservateurs auxquels toute la population de Haute-Nendaz s'est ralliée. Qui encore a porté devant l'assemblée primaire les réclamations qu'il signale ? Ce sont également des conservateurs qui auraient été très heureux de voir des membres du parti adverse appuyer leurs requêtes. Quant à la dernière, nous la devons à l'activité des deux représentants de notre village au sein du Conseil.

J'ose espérer, qu'après toutes ces démarches les promesses renouvelées si souvent ne reviennent plus servir de tremplin électoral, mais qu'elles voient bientôt leur réalisation. La mise en chantier immédiate de cette route constitue en ce moment un œuvre humanitaire. La grande majorité des pères de famille de notre commune est composée de petits agriculteurs dont les quelques lopins de terre sont loin de suffire à l'existence. Plus à plaindre que l'ouvrier de la ville, mis au bénéfice du chômage, ils sont forcés de faire des dettes pour se procurer les denrées nécessaires à leur entretien et se mettent ainsi dans la gêne pour plusieurs années. D'aucuns même, pour se procurer quelque argent, cherchent à se débarrasser de leur unique vache, ou seraient disposés à vendre un de leurs champs, mais peine inutile, il n'y a point d'acheteurs. Que feront-ils cet hiver, lorsque les quelques mesures de pommes de terre péniblement récoltées seront épuisées et que les magasins refuseront de leur livrer des denrées à crédit ? Ils seront réduits,

s'ils n'ont pas de travail, à frapper à la porte du Conseil pour lui crier : « La charité, s'il vous plaît ! »

Messieurs les administrateurs, n'attendez pas cette extrémité et n'hésitez pas à parer à la gêne qui menace notre population en augmentant, s'il le faut, la dette publique pour donner du travail à ceux qui n'en ont point. Montrez ainsi que le qualificatif de « progressiste » étalé sur les listes électorales n'est pas un vain mot, mais qu'il se trouve bien à sa place.

Un de là-haut !

Brigue.

Le Collège de Brigue a recommencé ses cours mardi dernier, avec 195 élèves, dont 71 aux 3 classes réales, 19 au cours allemand et 105 au gymnase classique. Ainsi, les salles du dortoir et de l'étude pour les internes aussi bien que les salles de classe sont comblées. C'est fort dommage que les travaux d'agrandissement du Collège n'aient commencé que le 31 août, car un assez grand nombre d'élèves a dû être refusé.

Collombey. — La Kernesse de l'« Avenir ». — (Corr.)

Nous apprenons que l'excellente et si méritante musique l'Espérance de Vionnaz a également promis son concours, ainsi que l'Echo de Morgins. Nous n'avons garde d'omettre la vaillante fanfare Italienne de Monthey, marraine de l'Avenir, qui donnera au concert la note martiale et sonore.

Aux programmes choisis de ces divers corps musicaux, il serait difficile d'ajouter quelque chose. La symphonie, la danse, l'opéra, l'opérette, et jusqu'au militaire pas-redoublé, annonceurs des ouvertures, et des finales, y trouveront leur compte. L'auditoire aussi, espérons-nous. Et maintenant, assurons tous nos amis de la vallée, que sur le pont de danse rustique et champêtre, on y tournera fort bien.

LE PRIX DE LA VENDANGE

Le Comité de la Société d'agriculture, en séance du 21 septembre 1921, a estimé à fr. 70 le prix de la brantée de vendange foulée, (45 litres) fendant de Sion, premier choix, rendu au pressoir.

ON DEMANDE fille sérieuse

connaissant la cuisine pour partir en Tunisie. Voyage payé. Gage à convenir. S'adresser sous R. M. St-Maurice, Case postale 6748.

LAUSANNE
Ecole LEMANIA
Préparation rapide, approfondie.
BACCALURÉATS
Maturité

Vente aux enchères

Les notaires BARMAN, BIOLEY & DE WERRA, à Monthey, pour les hoirs Edvige Aymon de Lavallaz, vendront en enchères publiques, au Café de la Promenade, à Monthey, le 25 septembre, à quatorze heures, l'immeuble suivant : **Sur le Scex de Pommevrière**, Monthey, chatelaine, de 6852 m2, article du 1901, plan folio 68, No 4a. Prix et conditions à l'ouverture des enchères.

Erreur ne fait pas compte

Par suite d'une erreur de transmission, des articles de journaux ont indiqué que je vendais le lard fr. 1.20 le kilog. — **C'est fr. 4.20** qu'il faut lire.

Ernest Borgeaud, Monthey.

A louer bon Café

dans les environs d'une petite ville du Bas-Valais, avec appartement, eau, lumière, jardin, jeu de quilles et place. S'adresser sous A. P. au Bureau du Journal.

Grand choix de belles poussines

les meilleures pondeuses
de 3 mois à fr. 4.—
de 4 mois » 5.—
de 5 mois à fr. 6.—
Oies » 10.—
Canards » 7.—

Envois contre remboursements. Nos importantes installations nous permettent de les désinfecter, de les acclimater et de livrer ainsi une marchandise saine et de premier choix. **PARC AVICOLE, Sion.**

Petit Hôtel à vendre

dans station climatique du Valais, 17 chambres, avec Café-Restaurant. S'adresser au Journal sous E. B.

M. MOTTET

Notaire **St-Maurice absent** jusqu'au 25 septembre

ON DEMANDE pour un ménage à Sion

Jeune Fille

sérieuse et active sachant faire un peu de cuisine. S'adr. au Journal s. T. E. S.

M. L. LUDER

médecin-chirurgien ouvrira son cabinet de consultations

à Sembrancher

dès le 1er octobre. Consultations le matin de 8 à 11 heures. Téléphone No 13.

Ne pas confondre

le Congo, crème de chausures, avec des produits inférieurs. Le Congo est composé d'excellentes matières premières et donne au cuir un beau brillant, tout en lui conservant sa souplesse.

A VENDRE

3 jeunes et belles vaches vélant novembre et décembre et taureau primé sage, 1 an 9 mois. S'adr. à GAY-CROSIER Julien, Trient.

Le Café de Malt Kneipp-Kathreiner

est le seul parfait succédané du café. Comme mélange au café d'importation, il doit être préféré à tous les autres produits moulus dont on ne connaît pas la composition.

Où peut-on aller samedi et dimanche 24 et 25 crt. sinon aux

Fêtes champêtres de l'Harmonie de Monthey?

Organisation grandiose **Jeux divers**

Grand Concert par l'Harmonie municipale de Martigny, la Collombeyenne et l'Harmonie de Monthey.

BAL avec danses anciennes et modernes. Journal de fête « LE VENTILATEUR »

Lessive Schuler
à base d'ammoniaque et de térébenthine
Le gros lot... voilà ce que vous aurez tiré en vous servant pour votre lessive de Bianca, produit Schuler, qui vous épargnera du temps et de la peine et donnera à votre linge une blancheur de neige.

Avis important

Avant de faire vos achats de mobilier, demandez les nouveaux prix de la **Fabrique de Meubles F. Widmann & Cie, à Sion**. Grand choix de salles à manger, chambres à coucher, salons, tapis, rideaux, poussettes, etc.

Fabrique spéciale de Cercueils

Hessenmuller, Genton, Chevallaz, S. A. Tél. 92.02 **Lausanne** Tél. 92.02

Dépôts de nos cercueils Dépositaires à

Monthey : Charles Cottet, tél. 3.
Sierre : Amos frères, téléph. 16.
Martigny Ph. Itten ébéniste Tél. 148.
Sion : R. Galladé, Tél. 165
St-Maurice : Albert Dirac.
TRANSPORTS FUNÈBRES pour tous pays

Boulets perforés

exclusivement fabriqués avec des charbons français et belges, de 1^{re} qual. par la Briqueterie de Vernayaz D.S.A.
Ces nouveaux boulets conviennent à tous les genres de chauffage et réalisent d'après les analyses officielles une économie de 30 % sur les autres combustibles employés d'ordinaire. La proportion d'imbrûlés est de 40 à 50 % inférieure à celle que laissent ces autres combustibles. Ils ne demandent que très peu de tirage et ont le grand avantage, pour les chauffages domestiques de ne donner lieu à aucune poussière et d'être très propres. On peut se les procurer chez tous les principaux marchands de combustibles.

Grande Nouveauté

PORTE-MINE

avec **Briquet**

en laiton argenté, pointe et bouton en galalithe
Fr. 1.40
6 mines de rechange, fr. 0.40 — 6 mégas de rechange 0.40
6 pierres de rechange 1 fr.
Grand Rabais pr revendeurs
C. Wolter-Mari
La Chaux-de-Fonds

A vendre une forêt

Com. de Massongex, contenant 7389 mètres carrés. S'adresser à Vve Marie Savoy, St-Maurice.

Café Santos rôti

2.20 par 5 kg. 2.15 par 10 kg.
2.10 » 10 » 2.— » 30 kg.
Saucisses de campagne pur porc le kg. fr. 5.
SCHUBLINGE-SAUCISSES des gourmets.
la boîte de 1 kg. 450, fr. 5
Lard maigre fumé sans os, le kg. fr. 4.50
Vve Décaillot & ses Fils, Salvan.

Vins blancs et rouges

Avant de faire vos achats demandez nos prix réduits Echantillons gratuits Vve Décaillot & ses Fils, Martigny
ON DEMANDE un jeune **ouvrier-maréchal** S'adresser chez RODUIT Charles, Martigny.

- VINS -

Maison A. ROSSA, Martigny.

Malgré l'augmentation des droits d'entrée, j'offre à des prix et conditions très avantageux, d'excellentes qualités de vins : MONTAGNE 11 degrés — ROSE 11 degrés. ROUGE ITALIE fin. BLANC PANADES 11 deg Spécialités de Vins fins en bouteille. BARBERA - NEBBIOLO - ASTI SPUMANTE MOSCATEL FLETRI. Prix-courants et échantillons à disposition sur demande A. ROSSA.

FROMENT TRIÉ

et sélectionné
Seigle de semence

Marchandises de 1re qualité
chez
G. SPAGNOLI - Martigny

La Boucherie chevaline moderne

Mercerie I, Lausanne. Téléphone 39.33.
expédition à partir de 2 kg. de la marchandise de 1er choix :
ROTI, 1re, à Fr. 3 20 le kg ; 2me choix, Fr. 2.80
BOUILLI avec os, le kg Fr. 1.50 ; sans os Fr. 2 60.
SAUCISSES et SAUCISSONS, le kg 2.80.
SALAMI très sec, le kg Fr. 4.
VIANDE SECHE, le kg. Fr. 2.80.

Fumeurs de Cigares de MONTHEY

Prenez garde à la contrefaçon !
Le cigare dit « Petit Monthey » n'a rien de commun avec le cigare valaisan et ne provient pas de notre maison.

Manufacture de Tabacs et Cigares de Monthey

PRÉPARATION MALTO-VITAMINÉE DE CHÂTAIGNES

BIOTOSE



RÉCONSTITVANT POUR ENFANTS ET ADULTES
En vente dans les pharmacies et drogueries



Cure d'automne

Nous rappelons aux nombreuses personnes qui ont fait usage de la *Jouvence de l'Abbé SOURY* que ce précieux remède doit être employé pendant six semaines au moment de l'Automne pour éviter les rechutes. Il est, en effet, préférable de prévenir la maladie que d'attendre qu'elle soit déclarée.

Cette cure d'automne se fait volontiers par toutes les personnes qui ont déjà employé la *Jouvence de l'Abbé SOURY* ; elle savent que le remède est tout à fait inoffensif, tout en étant très efficace, car il est préparé uniquement avec des plantes dont les poisons sont rigoureusement exclus.

Tout le monde sait que la JOUVENCE de l'ABBE SOURY guérit sans poisons ni opérations les malaises particuliers à la Femme, depuis la formation jusqu'au retour d'âge, les Maladies intérieures, les Varices, Hémorroïdes, Phlébites, les divers Troubles de la Circulation du sang, les Maladies des Nerfs, de l'Estomac et de l'Intestin, la Faiblesse, la Neurasthénie, etc. etc.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, préparée à la Pharmacie Mag. Dumontier, à Rouen, France, se trouve dans toutes les bonnes pharmacies.

Prix : la boîte pilules fr. 6.60 ; le flacon liquide 6.60

Dépôt général pour la Suisse : André JUNOD, Pharmacien, 21, Quai des Bergues, Genève.

Bien exiger la Véritable Jouvence de l'abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER.

Il est bon de faire chaque jour des injections avec l'Hygiénine des dames. La boîte fr. 3.20.

On demande jeune fille sachant bien coudre et repasser comme

Femme de chambre
Adr. offres avec références sous C 25488 L Publicitas, Lausanne.

Ménage avec un enfant cherche place
comme concierge, magasinier, commis-vendeur ou autre ; le mari pourrait éventuellement se placer seul. Références à disposition. Ecrire sous chiffres P 3303 S, Publicitas, Sion.

Vases à vendre

On offre à vendre une série de beaux vases en chêne, en parfait état, de la contenance de 1000, 1500, 2000, 3000 l. Seraient cédés à des conditions avantageuses. Offres écrites sous chiffres P 3307 S Publicitas, Sion.

Gaissettes à raisins

2 kg 1/2 et 5 kg aux meilleures conditions. Scierie V. Meunier, Martigny-Bourg.

Machines à écrire

Underwood, rubans, papier carbone, machines neuves et d'occasion. H. Hallenbarter, SION.

BETAIL

On demande à acheter du bétail à engraisser tel que bœuf, vache et génisse. S'adres. à Ulysse SOLIOZ, Sion.



Sage-femme

M^{me} Eberwein-Rochat
8, Place Cornavin, Genève. Téléphone : Mont Blanc 48.80
Entrée Square de Chantepoulet.

Viande & charcuterie bon marché

Bouilli avec os, le kg. 1.80
Rôti sans os 2.80
Viande fumée 3.-
Salami 4.-
Expédie depuis 2 kgs. la Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Bd-Pont 18, Lausanne.

A remettre pr 1er oct. à Sion

Bon café

très bien situé, sur une des principales artères de la Ville. Reprise à convenir. Offres par écrit s. P 3331 S Publicitas, SION.

A VENDRE

beaux porcelets
âgés de 5 semaines. S'adr. chez Ant. RUPPEN, aux Hêtres s/ Massongex.

Disparition complète des

ROUSSES
et de toutes impuretés de teint en quelques jours seulement, par l'emploi de la Crème Lydia et du Savon Floral. Nombreuses attestations. Succès garanti. Prompte expédition de ces deux articles par la Pharmacie du Jura, Bienne contre rembours. de fr. 5.-

Sage-femme diplômée

Madame DUPASQUIER-BRON
Place du Port, 2, Genève
Pensionnaires. Soins médicaux. — Prix modérés. Stand 42-16

CLINIQUE SUR FRANCE



A VENDRE
une tine

et plusieurs tonneaux de la contenance de 200 à 600 lit. S'adr. à Ulysse Solioz, Sion. A la même adresse, à vendre une baignoire en tôle galvanisée, une machine à coudre usagée, ainsi que 4 fers à T. de 10 - longueur 4 mètres la pièce.

Fondue

Pour manger la meilleure fondue, c'est toujours au **Café du Soleil, à St-Maurice.**
Vins de 1er choix : rouges et blancs H. Göggl. — Tél 66

A VENDRE
machine à coudre

et quelques formes neuves. GILLIOZ Jean, cordonnier. Ardon.

A vendre deux taureaux

qualifiés 12 et 24 mois. J. A. VOUTAZ, Sembracher.

Sage-Femme

1re classe, diplômée de Genève et d'Autriche Pensionnaires. — Man spricht deutsch. Tél. 2201

Mme PITTE
36.50 MONT-BLANC, GENÈVE.

Belles Poussines

(sujets croisés) qualité très pondueuse, de 3 mois Fr. 4 4 mois Fr. 5. — 5 mois Fr. 6. Expéditions par poste ou C. F. F. contre remboursements. Rabais aux revendeurs A. PERRON, Martigny-Gare Téléphone 92.

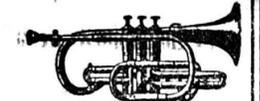
Beaucoup d'argent sans peine

pouvez-vous gagner en achetant des billets de la loterie du Vieux-Cerlier de fr. 1.000.000. — Plan de tirage avantageux, Gros lots de fr. 100.000, 25.000, 10.000, 2.500, etc.

1 série (5 billets) avec un gagnant sûr et 1 billet privilégié fr. 5 ; 5 séries (25 billets) avec 5 gagnants sûrs et 5 billets privilégiés, seulement fr. 23 50 ; 10 séries (50 billets) avec 10 gagnants sûrs et 10 billets privilégiés seulement fr. 46. - Le tirage principal aura lieu prochainement.

Loterie Vieux-Cerlier Berne

Chèque postal III/1391 Les billets sont aussi en vente à St-Maurice chez M.G. Grimm, coiffeur.



Manufacture d'instruments de musique en cuivre en tous genres.

Rufli & Vonnez

Payerne No 7
Fourniture d'instruments neufs Réparations soignées Prix modérés

Mme M. Rose

Sage-Femme diplômée reçoit Rue du Rhône 77

GENÈVE

— Téléphone 20.23 —

Dans vos moments de loisir

Jouez de l'Accordéon
Sans connaître la musique, vous apprendrez à jouer rapidement au moyen d'une méthode pratique brevetée

Prix : Fr. 2. —

Manufacture suisse d'Accordéons W. BESTGEN, Fils, BERNE. Demandez aussi catalogue pr Accordéons No 136

"ZURICH"

Compagnie Générale d'Assurances contre les Accidents et la Responsabilité Civile
Agence de Sion.

Assurances de toute nature contre les accidents Assurances des agriculteurs, des artisans et de leur personnel contre les accidents et la responsabilité civile vis-à-vis de tierces personnes. Assurances de la responsabilité civile des propriétaires d'automobiles et de motocyclettes. Assurances des dégâts matériels aux véhicules (assurance casco). Assurances contre l'effraction et le vol. Assurances contre les détournements (assurance de cautionnement).

RENSEIGNEMENTS GRATUITS
CONDITIONS AVANTAGEUSES.

P. Gilliard & C. Aymon, agents généraux, Sion
Agence Riddes, Benjamin Gaillard, Riddes.
— Téléphone No 209 —

Epicerie de la Poste, St-Maurice

offre toujours à son honorable clientèle :
Denrées coloniales fraîches et de 1re qualité.
Vient de recevoir 2 wagons.
Vins rouges et blancs étrangers extra à l'exporter.
Prix réduits par fûts.

Se recommande : Maison Vve DIONISOTTI.

SOUFFREZ-VOUS



de rhumatismes, maladies nerveuses, goutte, sciatique etc., l'appareil Electro-Galvanique « Wohlmuth » vous rétablira. — Demandez prospectus No 51, brochures, renseignements grat. à Electro-Fluide.

E. SCHULTHESS,
Spécialiste Galerie du Commerce
Lausanne

Les Soussignés avisent le public qu'ils ont ouvert à Vuadens un atelier de construction mécanique

et qu'ils se chargent de tous travaux concernant cette partie.

Plusieurs années d'expérience leur permettent de garantir un travail soigné.

Lindic et Guigoz
Vuadens p. Balle (Fribourg)

Le « Nouvelliste valaisan », 10 centimes le numéro.

Grande Vente économique

La plus importante, la plus extraordinaire de l'année

Nos prix actuels très, très bas permettent à tous de se fournir de leur nécessaire en dépensant le minimum et en ayant des marchandises de première qualité

POUR HOMMES	
Chemises flanelle, bonne qualité, rayures différentes, avec ou sans col, la ch. 3 95	
Chemises avec plastron fantaisie, bonne qualité, tous les numéros 4 95	
Pantalons en tricot, bonne qual., croisé 8 50	
Pantalons de drap fantaisie, ou noir rayé blanc, dernier chic. 17 50	
Complets p. enfants, en drap laine, forme sport, dernière mode, grandeur : 3 5 8 10 12	29 50 32 50 39 50 42. — 47. —
Complets p. hommes, mi-drap, fantaisie, en gris-vert, brun 39 50	
Complets p. hommes, en drap laine, bonne qualité, grand choix, à 68 50	
Complets sport p. hommes, drap anglais, gris moyen et foncé, toutes les tailles 57 50	
Complets de sport, en drap laine, 1re ql., fabrication suisse, pantalons revers, 98 50 78 50	
Caleçons p. hommes et camisoles jaeger, bonne qualité 3 45	
Complets salopettes, bleu, croisé, bonne qualité 12 85	
Manteau p. homme en drap gris moyen, col velours, tout doublé 68 50	
Manteau raglan, dernier chic, en brun-gris ou gris-noir 88 50	
Chaussettes p. hommes, en coton vigogne, bonne qualité, la paire 0 85	
Chaussettes de laine 1re qualité, très lourdes, en gris moyen 2 75	
Bretelles pour hommes, élastiques, très bonne qualité, la paire 1 75	
Cravates, tricot, dernière mode toutes teintes 1 45	
Parapluies pour hommes, qual sup., grand choix, à 5 75	
Casquettes pour hommes et enfants, en drap, bonne qualité, depuis 1 85	
Chapeaux de feutre pour jeunes gens, bonne qual., en gris, noir, vert et brun 2 95	
Chapeaux de feutre pour hommes, première qualité, toutes teintes modernes, dep. 6 85	

Costumes pour dames, en bonne diagonale bleu marine ou grise, dern. mode 29 50

Jupes en diagonale bleue marine ou grise, bonne qualité 8 95

Manteaux p. dames, en drap gris ou vert-dâtre, bonne qualité, avec grand col et ceinture, à 29 50

Manteaux p. fillettes, gros quadrille, très moderne, qual. sup., depuis 11 85

Jaquettes pure laine, toutes teintes unies avec grand col, manches et poches fantaisie, dernière nouveauté 23 50

Blouses en flanelle, forme kimono, bonne qualité, à 4 95

Bas pour dames, côtes 1x1, bonne qual 1 45

Bas fins pour dames, noirs ou blancs, qualité sup., depuis 0 85

Laine bonne qualité, grise ou noire, l'écheveau de 50 grammes 0 75

Laine zéphir, pelote de 50 gr., toutes teintes modernes, la pelote 0 95

Coton vigogne, l'écheveau de 50 gr 0 55

Gants en jersey, bonne qual., gris ou bruns, imitation suède, depuis 1 95

Grand choix de peignes, peignettes, barrettes et épingles aux plus bas prix.

TISSUS

Rideaux, guipure, bonne qualité, jolis dessins nouveaux, le m. 0 75

Rideaux grande largeur, en guipure belle qualité, jolis dessins nouveaux, le m. 1 85

Indienne meubles, beaux dessins avec fleurs en 80 cm. de large, le m. 1 95

Toile blanche, bonne qualité, en 80 cm. de large, le m. 0 95

Madapolam pour lingerie, 1re qualité, en 80 cm. de large, le m. 1 85

Linges de cuisine, carreaux rouges, bonne qualité, le m. 0 85

Cotonne pour tabliers, bonne qualité, joli choix de dessins, le m. 1 45

Cachemire, damier noir et blanc, 1re qualité le m. 2 35

Satinette unie, toutes teintes, largeur 80 cm. le m. 1 95

Satinette fantaisie pour tabliers et sacs à main, le m. 2 95

Coutil matelas croisé 1re qualité, largeur 150 cm., le m. 4 85

Coutil gris, pour doublure, molletonné bonne qual. en 75 cm. de large, le m. 1 75

Croisé gris ou grisette, pour pantalons très forte qual., le m. 4 95

Drap pour hommes en fantaisie, rayé, 1re qualité, largeur 150 cm., le m. 11 75

Drap gris moyen et noir, bonne qualité, largeur 150 cm., le m. 8 95

Cheviote bleu marine et noir, pure laine, en 130 cm., le m. 5 95

Tricotine, beige et grise, très moderne, larg. 130 cm., le mètre 9 50

Cheviote bleu marine, larg. 100 cm., bonne qualité, pure laine, le m. 4 85

10 % de rabais sur tous les tapis de lit et de table pendant 8 jours.

Gds Magasins "Ville de Paris,"

Téléphone 133 **MARTIGNY** Téléphone 133

Succursale à Monthey (Valais)